

TAXE D'APPRENTISSAGE

COLLECTE 2021

Champo llion

C'EST VOUS !

Albi | Castres | Rodez



Institut National
Universitaire
Champollion

Choisir l'INU Champollion pour le versement de la taxe d'apprentissage, c'est :

1 Favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour tous

Depuis 10 ans, Champollion figure parmi les établissements de l'Hexagone qui font le mieux réussir les étudiants en Licence. Il développe une offre de formation originale en licence professionnelle et master pour préparer les étudiants aux métiers de demain.

2 Encourager l'insertion professionnelle des étudiants

Stages, formations à l'entrepreneuriat, développement de l'alternance, interventions de professionnel... Champollion se veut largement ouvert au monde de l'entreprise.

3 Agir pour le développement de la formation continue

Champollion accompagne chaque personne dans l'acquisition et le développement de compétences tout au long de la vie.

4 Faire progresser la recherche

Près de 120 enseignants-chercheurs agissent au quotidien pour favoriser le développement des connaissances et des savoirs, et faire vivre la recherche sur le territoire.

Ouvert, vivant, stimulant

Seul impôt dont il est possible de choisir le bénéficiaire, la taxe d'apprentissage compte parmi les formes de soutien essentielles à l'essor de l'INU Champollion. En choisissant de l'orienter vers notre établissement, vous contribuez directement au développement de ses projets de formation et de recherche, au plus proche des territoires.

Sur ses trois campus d'Albi, Castres et Rodez, l'INU Champollion offre à ses 4 100 étudiants un cadre d'études privilégié dans un environnement scientifique et intellectuel stimulant. L'objectif est double : favoriser l'accès à un enseignement supérieur de qualité pour le plus grand nombre et créer les conditions de réussite et d'épanouissement pour tous.

3
campus

4100
étudiants

6
domaines
d'études

16
licences

10
licences
professionnelles

9
masters

1
école
d'ingénieurs

120
enseignants et
enseignants-
chercheurs

3
laboratoires
de recherche

6
groupes
de recherche
pluridisciplinaires





Merci de votre soutien

Comment contribuer ?

Quoi ?

**La fraction de 13 %
de la taxe d'apprentissage**
« Solde de la taxe d'apprentissage »
(Ancien hors quota)

Quand ?

**Entre le 1^{er} janvier
et le 31 mai 2022**

Comment ?

**En versant directement
par chèque ou virement**
et en nous retournant le bordereau ci-joint

UAI : 0811293R

Modalités de versement

Par virement

IBAN : FR76 1007 1810 0000 0010 0025 510
BIC : TRPUFRP1

Par chèque

à l'ordre de :
Agent Comptable de l'INU Champollion

Contact

Service Formation
Continue Apprentissage
05 63 48 19 86
taxe-apprentissage@univ-jfc.fr



ALBI

Place de Verdun
81012 Albi



RODEZ

Av. de l'Europe
12032 Rodez



CASTRES

Rue Firmin Oulès
81100 Castres

www.univ-jfc.fr



Institut National
Universitaire
Champollion